ID: 081-218102978-20250127-2025\_05-DE



DÉPARTEMENT DU TARN

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE TERSSAC N°05-2025

	L'an deux mille vingt cinq et le vingt-sept janvier, les
Nombre de Conseillers	membres du Conseil Municipal de la commune de Terssac se
	sont réunis dans la salle du Conseil, sur convocation qui leur
	a été adressée conformément aux articles L.121–10 et
	L.122-5 du Code des Communes et sous la présidence de M.
	Yves CHAPRON, Maire.
en exercice: 15	ETAIENT PRÉSENTS ou REPRÉSENTES : Yves CHAPRON, Nathalie
présents : 13	LACASSAGNE, Bernard CALMETTES, Claudine MONTELS, Pierre
votants: 15	SOULIE, Pascale SAUREL (pouvoir à Yves CHAPRON), Jean-Claude
Date convocation	ARNAUD, Sébastien MARTINEZ, Jacqueline COURNEDE, Joël
22/01/2025	MANAS, Anne-Marie ROQUES (pouvoir à Claudine MONTELS),
Date d'affichage	Philippe CHABBAL, Marie-Hélène FRANCOIS, Pierre ALBINET, Lina
22/01/2025	POUGET
Secrétaire de séance : Jacqueline COURNEDE	

### OBJET : Déclassement du domaine public et cession de parcelle - rue de l'école

Afin de régulariser l'implantation de la clôture de M. TRESSIERES et Mme FLEURY, implantée sur le domaine public, il convient de leur céder la parcelle AC 335 de 9 m².

La parcelle AC 335 de 9m² rue de l'école, sera déclassée du domaine public communal. Ce déclassement ne justifie pas l'ouverture d'une enquête publique.

Cette cession se fera au prix d'un euro (1,00 €) symbolique et l'ensemble des frais liés à cette opération seront à la charge de l'acquéreur.

#### Il est ainsi proposé d'approuver :

- le déclassement du domaine public communal de la bande de terrain qui sera cédée à M. Jérémy TRESSIERES et Mme Julie FLEURY.
- d'autoriser monsieur le maire à accomplir toutes les démarches afférentes à cette opération.

#### LE CONSEIL MUNICIPAL,

- VU le code général des collectivités territoriales,
- VU le plan cadastral,

ENTENDU le présent exposé,

Envoyé en préfecture le 03/02/2025

Reçu en préfecture le 03/02/2025

Publié le 03/02/2025

ID: 081-218102978-20250127-2025\_05-DE

## APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité,

- APPROUVE le déclassement de la parcelle AC 335 du domaine public communal d'une emprise de 9 m², en vue de sa cession à M. Jérémy TRESSIERES et Mme Julie FLEURY.
- APPROUVE la cession à M. Jérémy TRESSIERES et Mme Julie FLEURY (ou toute personne morale ou physique qui pourrait s'y substituer), de cette emprise, au prix d'un euro (1,00 €) symbolique.
- PRÉCISE QUE l'ensemble des frais liés à cette opération (frais notariés) seront supportés par l'acquéreur.
- AUTORISE monsieur le maire à accomplir toutes les démarches afférentes à cette opération et notamment à signer l'acte authentique.

Le Secrétaire,

Jacqueline COURNEDE

Le Maire

Yves CHAPRON